

# MAIRIE

De

SAINTE-CROIX

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2014

Début de séance à 20h

7 conseillers sont présents

Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

### **\* Délibération logiciel JVC-MAIRISTEM**

Le prix global du logiciel est de : 1 376.50 € H.T., la formation groupée sur site s'élève à 511.00 € H.T. et la maintenance à : 755 € H.T. / an. Il faudra installer Windows 7 XP. 300 € environ sont à prévoir pour l'installation sur l'ordinateur.

7 VOIX POUR

### **\* Délibération déclassement du loup espèce protégée.**

Le loup sera déclaré « non protégé » mais ne devient pas « gibier ».

4 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS ( Thomas ACHARD, Roger FRIDERICH et Josiane BROCAUD )

### **\* Délibération aménagement nouvelle mairie, avenants + et – value : menuiserie et plaquiste**

Toujours pas d'avenants, vote sur les factures reçues :

- facture M.D.C. travaux supplémentaires pour le drainage : 5 102.35 € H.T.

7 VOIX POUR

- facture GENCEL Menuiserie : 4 155.10 € H.T.

7 VOIX POUR

- devis P.BAT pour le plafond de la salle voûtée : 2 959.25 € H.T.

7 VOIX POUR

La facture supplémentaire équilibre une autre facture précédemment surévaluée.

### **\*Rajout de 3 sujets à l'ordre du jour : Accord du conseil**

### **\* Délibération pour l'indemnité de la perceptrice**

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983 le conseil doit délibérer sur les indemnités de conseil allouées à la Perceptrice de DIE pour l'année 2014. Le montant s'élève à 198.20 € brut. La CSG, RDS et 1% solidarité seront déduits de ce montant.

7 VOIX POUR

**\* Délibération pour la convention école entre Pontaix et Ste-Croix**

La convention signée le 8 novembre 2012 est à renouveler pour 3 années à partir de 2015 ( frais liés au bâtiment et dépenses liés au fonctionnement des services ).

7 VOIX POUR

**\* Délibération pour le voyage scolaire**

Un voyage scolaire est prévu par le Professeur des Ecoles à Jard sur Mer en Vendée, pour 10 jours. Le prix total hors subvention est de 535 €/enfant (8025.00 € )

Une partie sera prise en charge par le Conseil Général ( 2110.00 € ), la commune prend à sa charge 2 110.00 € et les parents 127.00 € / enfant  
15 enfants sont scolarisés dont 6 de Ste-Croix.

6 VOIX POUR, 1 ABSTENTION (parent d'élève) Stéphane ARCHINARD

**\* Délibération pour la modification de la délibération n°2014 /07 du 22 mars 2014**

Le chemin A 675 entre les maisons lieu dit L'Eguillot est cédé à André POULET en contrepartie de la parcelle A 673.

6 voix pour et 1 abstention : Josiane BROCAUD

Le chemin 671 entre les parcelles 243 et 294 : la commune le cède à André POULET 6 voix pour et 1 abstention : Josiane BROCAUD

Echange commune - J.P. ARBOD : la parcelle A 672 revient d'ores et déjà à J.P ABOD. Le conseil municipal délibèrera sur une offre complémentaire d'ici la fin de l'année.

**\* Site internet de la commune**

Le nom du site a été récupéré par quelqu'un d'autre. Il faudra recréer un site au nom de « mairie de Ste-Croix-en-diois » pour ne plus avoir de souci.

**\* Avancée des travaux de la commune : mairie assainissement ERDF**

Une information est donnée sur l'avancée des travaux.

**\*Informations et questions diverses :**

- Un permis de construire demandé par la CCA
- Une information a été transmise par la commune de PONTAIX ( collectivité principale ) sur le changement d'échelon de Frédéric BARNARIE courant 2015.
- Le 11 novembre : Stéphane ARCHINARD et Thomas ACHARD s'occuperont des bleuets
- Les colis pour Noël concernent 17 personnes de plus de 70 ans.

Séance levée à 22 h.